

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1967-1968)
Heft: 26

Rubrik: Journée des Suisses de Belgique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SOCIETES

CONFERENCE DES PRESIDENTS ET DELEGUES DES SOCIETES
Cette conférence s'est réunie le 7-2-1968 à la Maison Suisse.

Congrès 1967.

Notre délégué à la C.S.E., M. A.W. Klopfenstein fait un rapport détaillé du Congrès de Lugano les 25, 26 et 27-8-1967. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, un compte rendu ayant déjà paru dans le Courrier Suisse n° 24 d'octobre 1967.

Problème de l'absentéisme.

Ce problème, soulevé dans notre dernier éditorial, a valu une discussion animée. Il devient indispensable de promouvoir une meilleure collaboration entre les différentes sociétés suisses en Belgique et d'établir un programme général.

L'accueil des jeunes Suisses retient aussi l'attention de chacun. L'ensemble de la question sera revu par le groupe de travail qui reprendra ses études en vue de la création d'un secrétariat permanent. L'aspect financier du problème méritera un examen tout particulier.

Congrès 1968.

Il en est question par ailleurs dans ce Courrier. Le groupe de travail est chargé de centraliser les réponses des différentes sociétés afin de rédiger un rapport général pour la Belgique.

Section des jeunes Suisses

Le président annonce qu'une section de jeunes est en voie de création. La Société Suisse de Charleroi, la Reuss et l'Union Suisse de Bruxelles se sont groupées pour participer au subsidé de sa première réunion.

Groupe de travail.

Ce groupe, ayant pour membres MM. Anatra, Klopfenstein, Martin, Michel et Piller comptera désormais également M. Altherr, Mlle Frei, MM. Kummert et W. Lorétan.

Délégués à la C.S.E.

Le délégué, M. Klopfenstein et son suppléant M. Pierrehumbert se retirent, leurs postes sont à repourvoir. Aucune candidature n'ayant été présentée, l'assemblée charge le groupe de travail de prendre les contacts nécessaires et d'étudier la possibilité de rembourser les frais de déplacement et de représentation du délégué.

Courrier Suisse.

L'éditeur présente les comptes qui sont approuvés par la conférence, après vérification par M. E. Wahl.

La parution plus fréquente de ce journal se heurte à des problèmes non seulement financiers, mais aussi de temps de travail.

L'éditeur fait part de la nécessité de renouveler le matériel de reproduction des adresses. La Chambre de Commerce serait d'accord de mettre son adressographe à disposition du C.S. mais les plaques à créer (plus de 2.500) nécessiteraient des fonds dont le C.S. ne dispose pas. (Voir appel sous rubrique « Fonds de roulement ».)

Journée des Suisses de Belgique.

Cette question soulevée à la dernière assemblée vient de trouver une solution dont nous vous parlons dans ce numéro.

Allocution de M. Zutter, Ambassadeur de Suisse.

Notre Ambassadeur remercie le président M. Piller et constate avec satisfaction que la Communauté suisse de Belgique est active et enthousiaste et qu'il y règne une entente parfaite.

Les Autorités fédérales attachent une grande importance aux Suisses de l'étranger et M. l'Ambassadeur remercie la Conférence de l'intérêt qu'elle prend aux questions relatives à notre patrie.

Il assure les présidents et délégués qu'ils trouveront en lui le soutien qu'ils pourraient désirer.

J.P.

JOURNEE DES SUISSES DE BELGIQUE

JOURNEE DES SUISSES DE BELGIQUE

Pour reprendre une vieille tradition et pour donner la possibilité à nos compatriotes demeurant dans diverses régions de la Belgique, de se retrouver, le Vorort des Sociétés Suisses en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg avait envisagé d'organiser pour cet automne une « Journée des Suisses de Belgique ».

Nos amis de la Société Suisse d'Anvers se sont chargés de l'organisation d'une telle manifestation. Le programme (provisoire) comprend une visite du port d'Anvers et une promenade sur l'Escaut en bateau avec déjeuner à bord, à l'issue desquelles une rencontre amicale est prévue dans le local du club.

Pour permettre à la Société Suisse d'Anvers de prendre toutes ses dispositions, nous prions instamment nos compatriotes désireux de participer à cette réunion de bien vouloir annoncer leur présence par simple carte postale au « Courrier Suisse », 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, en mentionnant le nombre de personnes qui se rendraient à Anvers. Merci d'avance.

LE GROUPE DE TRAVAIL.

UNION SUISSE DE BRUXELLES

LA FETE NATIONALE SUISSE

sera célébrée le samedi 27 juillet 1968 dès 20 h à la

PERGOLA (Parc Meli, Expo 58).

Attractions folkloriques suisses.

Invitation cordiale à tous les Suisses et aux amis de notre pays.

LE COMITE.

JEUNES SUISSES DE BELGIQUE,

faites-vous membre du

SWISS-JUNIOR CLUB

« un club actif et à l'esprit jeune »

Pour tous renseignements, écrire : « SWISS-JUNIOR CLUB », 294, chaussée de Gand, Bruxelles 8.

Secrétaire : Claudine GAENG

Président : Marco STEINER

JOURNEE DES JEUNES SUISSES DE BELGIQUE

Quelle journée inoubliable que ce 24 février 1968 !

Dès 11 h du matin, la Maison Suisse de Bruxelles était littéralement prise d'assaut par des jeunes de 15 à 25 ans ; ils venaient de Charleroi, Gand, Liège, Anvers, Bouillon et Bruxelles. Naturellement tous étaient Suisses.

Après la signature du Livre d'Or, ce fut la ruée dans la grande salle !

Vers midi, Marco nous souhaita la bienvenue et nous invita à passer à table. Les « Rösti » étant digérées, les choses sérieuses pouvaient commencer. Andri, venu spécialement de Berne en compagnie de sa secrétaire Rosemarie, nous décrivit l'activité du service des Jeunes et insista surtout sur les prochaines journées de Schaffhouse qui seront spécialement consacrées aux problèmes des jeunes Suisses vivant à l'étranger.

Nous étions bientôt plongés dans l'ambiance des camps avec quelques chansons, notamment l'« Alouette », « Aprite le porte », qui remportèrent un vif succès.

A 14 h 15, chacun suivit avec intérêt la discussion concernant le service militaire. Deux questions principales furent abordées : Pourquoi y a-t-il une armée en Suisse et les Suisses à l'étranger sont-ils tenus au service militaire ? Remarquons ici que les jeunes filles furent vivement intéressées par les problèmes concernant leurs copains.

Le développement des Universités suisses, problème soulevé par Paul, apporta des discussions passionnantes où chacun put exposer sa propre opinion. Jacques, étudiant en médecine à Genève, nous décrivit brièvement comment se déroulait sa journée et quelles étaient ses principales préoccupations.

L'entr'acte permit à chacun de se désaltérer et de lier plus ample connaissance.

C'est alors que Marco nous entretint sur le problème de la Suisse face aux pays en voie de développement. Qui peut s'engager comme volontaire ? Préparation et formation des volontaires. Ce sujet aussi fut suivi par chacun avec grand intérêt.

A 16 h, le point culminant fut atteint : 84 compatriotes écoutèrent très attentivement l'exposé d'Andri : Que sont exactement les camps d'hiver et d'été organisés pour les jeunes Suisses de l'étranger ? Diverses questions furent posées et les prochains camps ne manqueront pas de voir un grand nombre de jeunes Suisses de Belgique y participer.

Le sujet principal de la journée fut abordé : Paul et Marco exprimèrent le vœu de former un club actif et à l'esprit jeune ce à quoi tous répondirent affirmativement.

Malgré plusieurs timidités qui n'étaient malheureusement pas tombées sous les tables, les idées ne manquèrent pas : camps, réunions une fois par mois, comité d'accueil dans chaque ville principale, soirées de cinéma et conférences, formation éventuelle d'une troupe théâtrale et d'un groupe vocal, pratique de la natation, du tennis de table, du bowling sans oublier la voile et l'organisation d'un rallye.

A vous, chers compatriotes qui avez atteint la trentaine, tout cela vous semblera un peu excessif, mais sachez que lorsque 80 jeunes Suisses de Belgique s'y mettent, c'est un vrai raz-de-marée !

L'ambiance devint surchauffée lorsque les plats froids furent servis ! Pour la première fois dans l'histoire de notre bonne vieille Maison Suisse, garçons et filles s'étaient installés sur les escaliers et dans les couloirs pour savourer ce souper. En effet, toutes les tables avaient été entassées faisant place à la danse.

18 h 30... une double « Bamba » re-surchauffa la salle et les murs tremblèrent... Le Jerk servit comme premier entraînement pour les futurs skieurs, des valse (sans commentaires), des jeux, des rigolades se succédèrent. La soirée passa à une vitesse vertigineuse et le moment arriva trop vite où nous chantions « Ce n'est qu'un au revoir... ». Car bien sûr, cette première journée est le début d'une longue amitié.

MARCO.

FONDS DE ROULEMENT

Notre matériel d'adresses étant usé, nous devons envisager à brève échéance la création de nouvelles plaques. Nos moyens étant limités, nous prenons la liberté de faire appel à nos lecteurs pour nous permettre de subvenir à cette dépense de l'ordre de 15.000 F.

Nous remercions vivement à l'avance tous ceux qui voudront bien verser leur contribution sur notre CCP n° 387.48 (Le Courrier Suisse, 2, rue Ph.-le-Bon, Bruxelles 4).
L'EDITEUR.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue fin septembre 1968. Articles et communications à envoyer au plus tard pour le 10 septembre 1968.

LE COURRIER SUISSE :

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, avenue Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : Cl. HAUSER, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7.